
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS ARDECHOIS DES TIERS-LIEUX

31 mai 2018

Un tiers-lieu est un espace entre le domicile et le lieu de travail, qui permet le développement de projets personnels et professionnels mais également la rencontre et l'échange entre ses usagers.

Le Département lance un appel à projets destiné aux EPCI et associations, afin que celles-ci s'emparent d'un tiers-lieu et le façonnent à leur idée. L'appel à projets sera lancé le 1^{er} juin et durera jusqu'au 31 juillet.

Le tiers-lieu, un espace de rencontre et de création

Un tiers-lieu est un espace ouvert, propice au travail et aux rencontres. A mi-chemin entre le domicile et le lieu de travail, il est idéal pour les personnes en télétravail ou souhaitant développer un projet personnel.

Il existe plusieurs types de tiers-lieux :

- Les espaces ouverts ayant pour but le coworking
- Les espaces en dimension de « fablab », ces ateliers numériques qui permettent de donner les moyens matériels à la création de petites unités.

Le point commun de ces espaces : le numérique, qui permet de connecter l'utilisateur du tiers-lieu à sa communauté de travail.

En Ardèche, quelques pionniers du tiers-lieu, à l'image des fablabs du Cheylard et de Privas, démontrent l'intérêt de ces structures sur le territoire du département.

L'appel à projets du Département de l'Ardèche, un appel à la création

L'appel à projets porté par le Département répond à sa compétence d'aide à l'attractivité du territoire, et s'inscrit dans sa politique de développement des outils et des usages du numérique qui vise à mailler sur le territoire un réseau de ces nouveaux lieux. Dans ce cadre, il accompagnera les EPCI ou les associations qui présenteront un projet viable de tiers-lieu qui participerait à cette attractivité autour de son lieu d'implantation.

Si les particuliers ne peuvent candidater directement, il leur sera tout à fait possible de présenter leur projet à leur communauté de communes ou à une association voisine, qui apporteront un accompagnement du projet sur le long terme et pourront juger de sa viabilité.

Cet appel à projets est volontairement libre dans les conditions, afin de laisser libre cours à l'inventivité des candidats. Ces derniers peuvent déposer leur projet du 1^{er} juin au 31 juillet.

Contact presse

Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava – 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

